



LES
ASSOCIATIONS
FAMILIALES
CATHOLIQUES
CONFÉDÉRATION
NATIONALE

Communiqué de presse

Louis Bouffard, nouveau porte-parole des AFC, dédié au projet de loi sur la fin de vie

Date 27/05/2024

Contact presse :

Benoît Hautier

01 48 78 82 72 – 07 66 42 72 33

b.hautier@afc-france.org

28 place Saint Georges
Paris, 75009

www.afc-france.org

Mouvement national reconnu
d'utilité publique. Agréée
comme association de
consommateur et au titre de
la représentation des usagers
dans les établissements de
santé.

SIRET : 784 408 825 00015

APE : 9499Z

Euthanasie – Suicide assisté – Famille

Dans le cadre des discussions sur le projet de loi relatif à l'accompagnement des malades et de la fin de vie à l'Assemblée nationale, les AFC se dotent d'un nouveau porte-parole en la personne de Louis Bouffard, étudiant de 24 ans à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, et auteur de deux livres *Une lueur dans les tranchées* et *Un cœur joyeux*.

Dans ce débat autour de la souffrance, il est important pour les AFC de montrer que la vie est précieuse même dans les pires moments. Louis Bouffard en est le témoin vivant.

La parole de Louis est pleine d'espérance et de paix malgré plusieurs drames dans sa vie : en particulier, l'évolution de sa maladie qui le handicape aujourd'hui au point de devoir se déplacer en fauteuil roulant, d'être dépendant des autres pour tous les actes de la vie quotidienne et d'être sous assistance respiratoire chaque nuit.

Par son témoignage, les AFC espèrent que Louis saura toucher le cœur des députés et des sénateurs, ainsi que d'un grand nombre de Français, en leur montrant que le progrès est dans une société qui prend soin des plus fragiles, et non dans une société qui délivre un permis de tuer.

Louis Bouffard - « Les Associations Familiales Catholiques m'ont demandé d'être leur porte-parole sur les sujets de l'euthanasie et du suicide assisté. Je rêve d'une société fraternelle qui aide les plus fragiles. C'est pourquoi j'ai accepté d'être le porte-parole des AFC. J'ai accepté de porter la voix des familles pour s'opposer à la légalisation du suicide assisté et de l'euthanasie, la priorité est l'accès universel aux soins palliatifs ».

À propos

Depuis 1905, les AFC portent **la voix des familles**. En 2023, elles regroupent/comptent **22 000 familles** adhérentes réparties sur l'ensemble du territoire français, y compris outre-mer, et constituent un réseau de **280 associations** regroupées en **71 fédérations** départementales au sein de la Confédération nationale. Ce réseau agit pour les familles localement et nationalement avec :



LES
ASSOCIATIONS
FAMILIALES
CATHOLIQUES
CONFÉDÉRATION
NATIONALE

Communiqué de presse

- Des **rencontres avec les décideurs politiques** (ministres, parlementaires, élus locaux...), pour porter la voix de toutes les familles.
- Des **services concrets** aux familles dans les domaines de l'éducation, la consommation, la conjugalité, la santé.....
- Des **centaines de représentations** auprès des institutions, des décideurs économiques ou du système de santé

Les AFC sont fondées sur **la pensée sociale de l'Église** qui définit la famille comme la cellule de base de la société.

La Confédération Nationale des AFC (CNAFC)

est membre de l'**UNAF** (Union Nationale des Associations Familiales) depuis sa création, en 1945.

Elle représente la famille au sein du **CESE** (Conseil Économique Social et Environnemental) et est membre du **HCFEA** (Haut Conseil de la Famille, de l'Enfance et de l'Age).

Depuis 1987, la CNAFC est agréée comme association nationale de **défense des consommateurs**. En 2022, on compte 24 antennes locales de consommation aidant les consommateurs dans les litiges qu'ils rencontrent avec les entreprises. La CNAFC est membre fondateur de la Fédération des AFC en Europe, la **FAFCE**, créée en 1997. Avec 27 organisations membres issues de 21 pays européens, elle est une force de proposition positive pour la famille auprès des institutions européennes.

LA CNAFC est reconnue **d'utilité publique** depuis 2004.

Elle dispose depuis 2008 de l'agrément national d'association d'usagers du système de santé et, depuis 2010, de l'agrément « **jeunesse et éducation populaire** ».